



Les étudiants lorrains

Un défi : le renforcement de l'attractivité

Décembre 2011

■ Florence LEMMEL

En 2008, près de 82 000 étudiants résident en Lorraine. Le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur y est plus faible qu'au niveau national, car les étudiants s'orientent davantage vers des filières courtes. Les établissements des aires urbaines de Nancy et de Metz regroupent trois étudiants sur quatre. Dans la zone de recrutement de Nancy, plus étendue que celle de Metz, les étudiants vivent plus souvent en dehors de la cellule familiale.

La Lorraine compte 32% d'étudiants boursiers, se classant ainsi au 7^{ème} rang des régions les plus aidées. En Lorraine, 18 600 jeunes sont contraints de cumuler études et emploi en raison de ressources insuffisantes (versements parentaux, aides de la collectivité). La Lorraine se distingue par de faibles migrations résidentielles avec les autres régions métropolitaines et une forte attractivité sur les étudiants venant de l'étranger. La baisse démographique, malgré le renforcement du taux de bacheliers, pourrait aboutir, à l'horizon 2020, à une diminution de 1 100 étudiants.

En 2008, en France, 2 300 000 jeunes de 16 à 29 ans étudient dans le supérieur. Parmi eux, 81 800 vivent en Lorraine et leur âge moyen est de 21 ans. Les étudiants de la région représentent 3,4% de la population lorraine, une proportion similaire à celle de province. Les femmes, aux niveaux régional et national, représentent 54% de la population étudiante, alors qu'elles ne constituent que 49% de la tranche d'âge des 16 à 29 ans en Lorraine.

qu'en métropole pour des filières courtes et s'insèrent en moyenne plus tôt dans la vie active. L'attrait régional des baccalauréats technologiques ou professionnels (2,5 points d'écart avec le taux métropolitain) est un des facteurs explicatifs de cette moindre poursuite d'études après le 1^{er} cycle. En 2008, la sous-représentation des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles persiste en Lorraine (-0,7 et -2,8 points par rapport aux moyennes de province et nationale).

Une région jeune

La Lorraine se situe au troisième rang des régions de métropole les plus jeunes (avec 18,1% de 16-29 ans dans la population). Parmi ces jeunes, 19% poursuivent leurs études, contre 20,5% en France et 19,5% en province. Quel que soit l'âge, le taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur est plus faible en Lorraine qu'au niveau national. Les étudiants optent plus fréquemment

Les effectifs d'étudiants en Lorraine repartent à la hausse, après une baisse sur la période 2004-2008. Depuis une dizaine d'années, les effectifs évoluent dans le même sens en Lorraine et en France. Cependant, les évolutions sont moins favorables dans la région : les hausses d'effectifs sont atténuées et les baisses sont amplifiées.

En France, l'effet démographique lié à la taille des générations aurait dû entraîner ces derniè-



PRES de l'Université de Lorraine



res années des diminutions du nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur. Néanmoins, de plus en plus de jeunes se dirigent vers l'enseignement supérieur. De même, on enregistre une hausse du nombre d'étudiants étrangers au niveau national. Sur la période 1990-2009, la hausse des effectifs d'étudiants de nationalité étrangère est à l'origine de 20% de la hausse nationale.

Concentration des étudiants en milieu urbain

En Lorraine, 89% des étudiants résident dans une aire urbaine. Ce regroupement à proximité des villes est étroitement lié à la localisation des universités et des écoles. Les étudiants qui quittent le domicile parental recherchent la proximité du lieu d'enseignement et les aménités urbaines. Les établissements des

aires urbaines concentrent sur leur lieu d'études 96% des étudiants de la région. L'attractivité d'un territoire sur les étudiants repose en premier lieu sur l'offre de formation et la proximité géographique du lieu d'enseignement. Les deux grands pôles universitaires de Nancy et Metz captent les deux tiers des étudiants lorrains. En milieu majoritairement urbain, les formations post-bac dispensées dans les lycées lorrains regroupent 7 980 étudiants en section de techniciens supérieurs (STS) et 2 430 dans les classes préparatoires aux grandes écoles.

Nancy au 3^{ème} rang

Après Poitiers et Montpellier, et avant Grenoble et Rennes, Nancy se positionne au 3^{ème} rang des aires urbaines françaises en termes de densité d'étudiants (10,2 étudiants au lieu d'études pour 100 habitants). Avec une densité deux fois moindre, Metz

se situe au 32^{ème} rang. L'ensemble des établissements supérieurs des aires urbaines de Nancy et Metz regroupent plus des trois quarts des étudiants lorrains, soit respectivement 42 800 et 22 200 étudiants.

Vers davantage de diplômés du supérieur ?

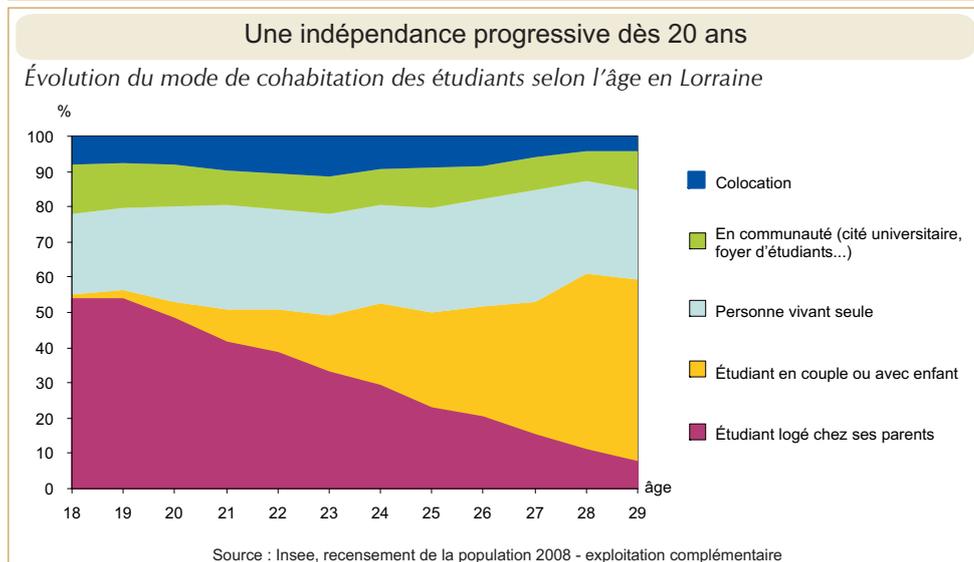
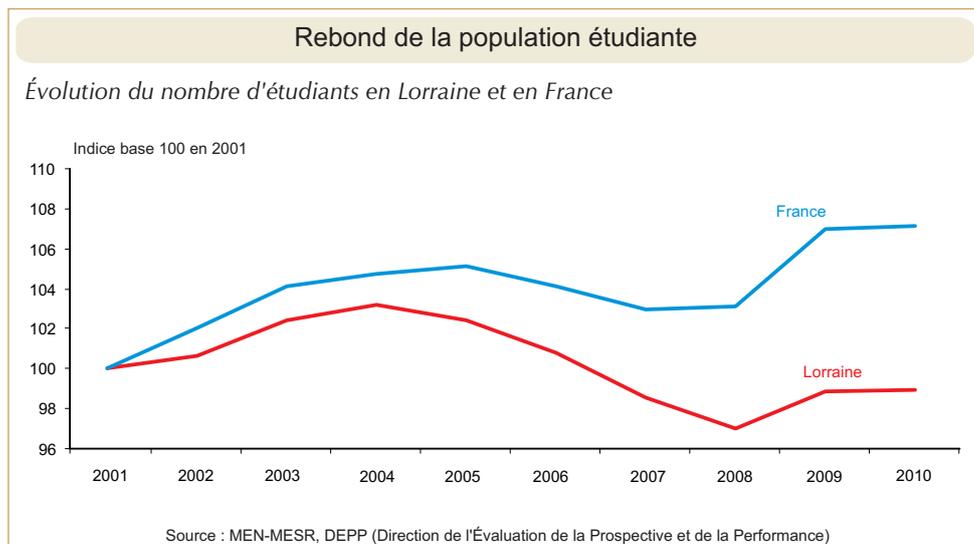
L'objectif européen est de parvenir à 50% d'une classe d'âge détentrice d'un diplôme du supérieur. En France, la part des diplômés dans la population totale augmente depuis 1968. Avec le remplacement des plus anciennes générations, le niveau d'études s'élève automatiquement. Au total, 53% des jeunes d'une génération actuelle accèdent à l'enseignement supérieur à la rentrée suivant leur réussite au baccalauréat, ou un an plus tard.

Si les taux de réussite au bac augmentent, les taux de poursuite d'études des bacheliers généraux et technologiques plafonnent. Seule la part de bacheliers professionnels accédant au supérieur progresse encore. Les jeunes générations s'orientent davantage vers les filières d'enseignement professionnel et les études supérieures courtes (bac + 2).

L'insertion professionnelle des diplômés est un élément déterminant dans le choix de poursuite des études. Les formations s'adaptent aux besoins du marché de l'emploi, par des stages en entreprise dans les cursus. Pour atteindre l'objectif européen, la poursuite d'études des bacheliers doit être favorisée, en encourageant notamment une ouverture sociale plus large. Les conditions de vie et d'études des jeunes doivent être améliorées pour tendre vers l'égalité des chances.

Un étudiant lorrain sur deux quitte le foyer parental avant 20 ans

En Lorraine, 42% des étudiants de 18 à 29 ans résident au domicile parental, soit 3,2 points de moins qu'au niveau national. Cependant le lieu de vie évolue au fil des études. Avec l'âge, la part des étudiants vivant en couple ou avec des enfants se substitue progressivement à la



part des étudiants résidant chez leurs parents. Au contraire, les proportions d'étudiants seuls, d'étudiants logés en communauté (cité universitaire, foyer d'étudiants...) et de colocataires (hors famille) fluctuent assez peu entre 18 et 29 ans.

Des Messins sédentaires

En Lorraine, la répartition des modes de cohabitation est très hétérogène selon les aires urbaines. À Metz, plus d'un étudiant sur deux vit au domicile parental alors qu'à Nancy, cela concerne moins d'un étudiant sur trois. La proximité entre la résidence parentale et le lieu d'études explique principalement cette situation. Les étudiants de l'université Paul-Verlaine de Metz sont restés, pour 78% d'entre eux, dans le département de résidence familiale. Au sein des universités de Nancy 1 et Nancy 2, seulement 45% des inscrits demeurent en Meurthe-et-Moselle, dans le département du logement parental. Cette disparité dans les modes de résidence des étudiants entre les deux villes universitaires est fortement induite par la structure de l'offre de formation de leurs établissements. À Nancy, les écoles d'ingénieurs de l'université Henri-Poincaré (Nancy 1) et de l'Institut National Polytechnique de Lorraine (INPL) recrutent sur un territoire plus vaste, le recrutement se faisant par voie de concours national. Par ailleurs, Nancy, ville universitaire traditionnelle, possède un éventail de formations plus large que Metz, dont l'université est plus récente. Par exemple, Nancy offre des formations médicales, absentes à Metz (1).

Par ailleurs, un effet de structure par âge s'ajoute au phénomène de proximité. L'aire urbaine de Nancy accueille une proportion d'étudiants de 24 ans ou plus supérieure de 2 points à celle de Metz. Les étudiants de l'aire nancéienne vivent majoritairement en logement indépendant. Plus d'un tiers de l'ensemble des étudiants de la zone y résident seuls. En outre, les choix du mode de cohabitation et du logement sont largement tributaires de l'offre environnante.

(1) Depuis la rentrée 2011, des étudiants de première année du cursus santé sont délocalisés sur Metz.

Davantage d'étudiants en foyer ou en cité universitaire

La résidence en foyer ou en cité universitaire est plus répandue en Lorraine qu'en France (10,1% contre 6,2%). Dans la région, plus d'un tiers des étudiants étrangers logent en foyer ou en cité universitaire contre seulement 15,9% au niveau national. À l'inverse, l'importance de la colocation en Lorraine est plus limitée (-3,3 points), tout particulièrement dans l'aire urbaine de Metz (6,4%).

Dans la région, les étudiants seuls, en logement indépendant, occupent dans 80% des cas un logement de moins de 40 m². Au contraire, les étudiants qui partagent leur logement disposent majoritairement d'une surface supérieure et ce, quel que soit le mode de cohabitation. Pour ces deux catégories, les étudiants sont locataires dans 88% des cas.

Une forte contrainte budgétaire pèse sur les familles des étudiants décohabitants (hors foyer parental). Le logement représente en effet un poste de dépense important, même s'il est atténué lorsque l'étudiant bénéficie d'allocation logement. Les logements d'organismes HLM ne représentent que 9,7% des logements indépendants des étudiants. Pour les étudiants qui restent chez leurs parents, le domicile est un logement HLM dans 12,4% des cas.

Une proportion élevée de boursiers

Avec 32% d'étudiants boursiers en 2010, la Lorraine se classe au 7^{ème} rang des régions les plus aidées. Les bourses sont attribuées à partir

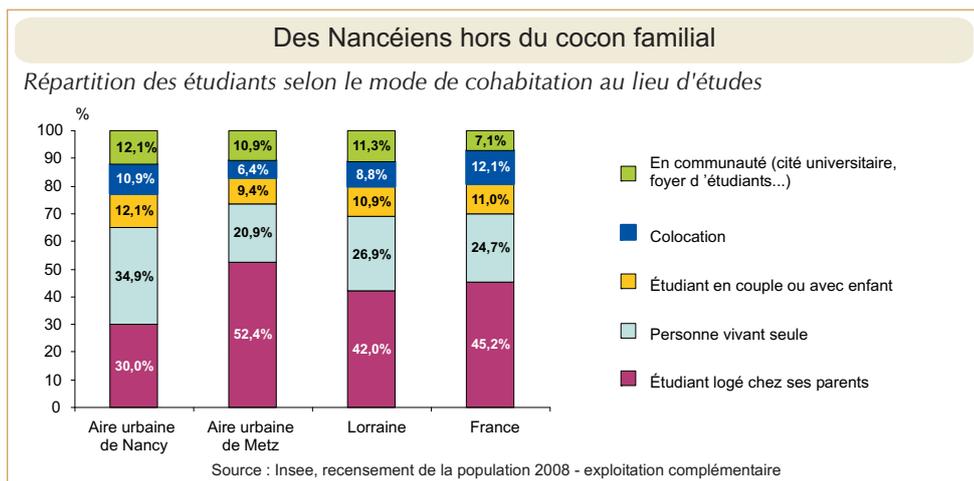
de critères sociaux identiques pour l'ensemble des régions. Depuis l'année scolaire 2011/2012, un 10^{ème} mois de bourse est octroyé aux étudiants dans un souci d'équité sociale. Les étudiants âgés de 18 à 22 ans sont ceux qui disposent le plus fréquemment de bourses. Cette tranche d'âge regroupe 85% des boursiers et 75% des étudiants.

La proportion de boursiers dans une région est révélatrice de l'importance des familles modestes. Au lieu d'études, les Vosges détiennent le taux de boursiers le plus élevé en Lorraine avec 37,4%. La Meurthe-et-Moselle et la Moselle se situent dans la moyenne de la région. La Meuse est moins concernée avec seulement 26,1% de boursiers. L'aire urbaine de Nancy comptabilise 14 000 boursiers, celles de Metz et d'Épinal respectivement 6 700 et 1 000 boursiers.

Les étudiants disposent au maximum de trois types de ressources : des versements parentaux, des aides de la collectivité et des rémunérations d'activité. L'octroi d'aides financières de la collectivité et l'accès à des logements peu coûteux (cité universitaire, foyer d'étudiants, HLM) permettent un rééquilibrage des moyens pour les familles modestes. Lorsque les ressources fournies par les parents et la collectivité ne suffisent pas, certains étudiants sont contraints de travailler parallèlement à leurs études.

Un quart des étudiants en emploi

En 2008, en Lorraine, 18 600 étudiants cumulent études et emploi. La part d'étudiants en emploi est inférieure de 2 points à celle de l'en-



semble de la métropole. Le travail permet en premier lieu de financer les études mais peut aussi être un moyen d'insertion dans la vie professionnelle. Le statut d'étudiant recouvre des situations bien différentes, entre l'étudiant de 1^{ère} année, celui de 3^{ème} cycle réclamant davantage d'autonomie et le jeune actif qui poursuit ses études parallèlement à son emploi.

La part des étudiants en emploi s'élevé avec l'âge. Entre 18 et 24 ans, deux étudiants lorrains sur dix travaillent, contre cinq sur dix après 25 ans. Par ailleurs, la responsabilité familiale

de l'étudiant est déterminante de l'exercice d'une activité. La probabilité de travailler, pour les étudiants en couple ou ayant un enfant à charge, est deux fois supérieure à celle des autres catégories d'étudiants (46% contre 20%). Les étudiants de nationalité étrangère cumulent moins fréquemment études et emploi (dans seulement 17% des cas).

Un étudiant en emploi sur deux exerce son activité à temps partiel. La contrainte liée au cumul des études et d'un emploi est plus ou moins forte selon le temps de travail salarié. L'étudiant doit pouvoir consacrer

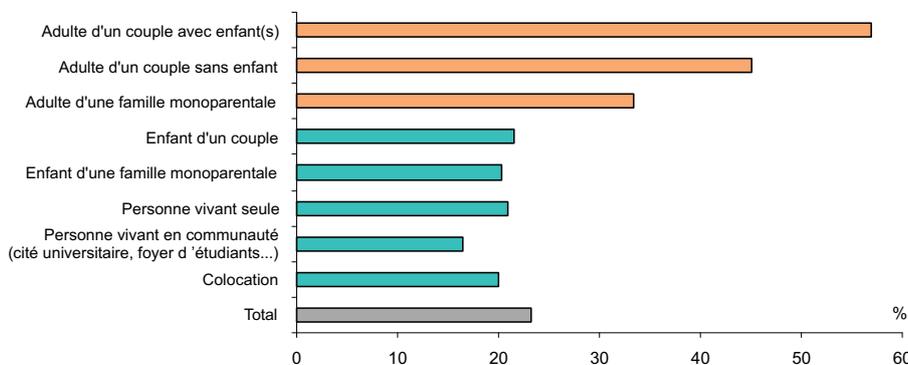
un temps suffisant à ses études afin de ne pas réduire ses chances de réussir. Tous les emplois n'entrent pas forcément en concurrence avec les études. Un tiers des emplois occupés par les étudiants lorrains sont directement intégrés dans leur cursus de formation (apprentissage, stage rémunéré en entreprise). Ils concernent 38% des emplois des étudiants contre 29% des emplois des étudiantes.

Dans la région, les étudiants qui exercent une activité rémunérée travaillent fréquemment dans les secteurs du "commerce de détail" (15%), de "l'enseignement" (15%) et de la "santé" (10%). Ces trois domaines regroupent 40% des étudiants en emploi. Viennent ensuite "l'administration publique et la défense" ainsi que la "restauration".

En 2008, parmi les étudiants résidant dans l'aire urbaine de Nancy, 7 500 travaillent, contre 4 400 dans celle de Metz, soit respectivement 21% et 23% des étudiants. Près d'un tiers des emplois d'étudiants sur ces territoires sont à durée indéterminée. Les contrats d'apprentissage concernent 29% des étudiants en emploi dans l'aire de Metz contre seulement 18% dans celle de Nancy, ce qui reflète notamment l'importance relative des baccalauréats technologiques ou professionnels sur les territoires. Au contraire, les contrats à durée déterminée et les stages rémunérés en entreprise sont plus fréquents autour de Nancy. La part des stages en entreprise y est double (10%) par rapport à l'aire urbaine messine, en raison du fort taux de recrutement parmi les diplômés de 2^{ème} ou 3^{ème} cycle.

Charge familiale rime avec travail

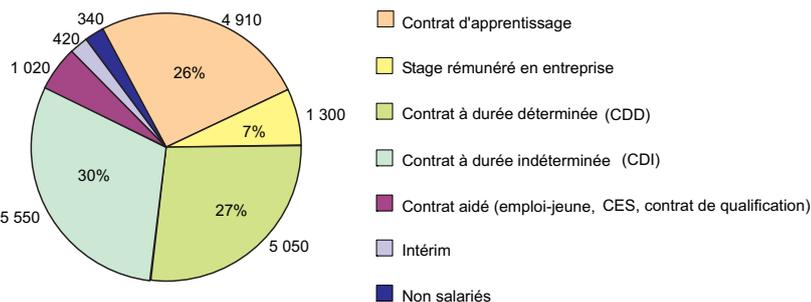
Part des étudiants en emploi selon le mode de cohabitation



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

CDI, CDD et contrats d'apprentissage se répartissent les emplois

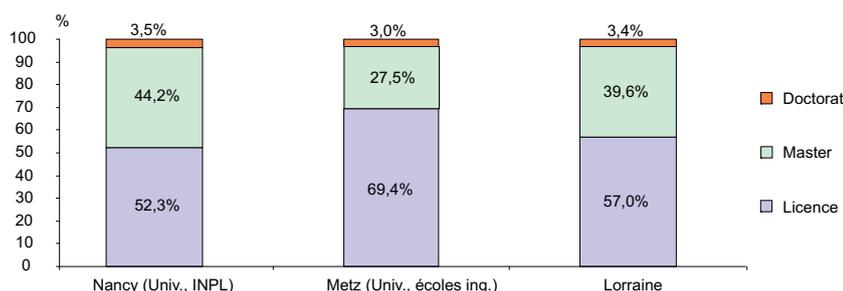
Étudiants lorrains en emploi selon le type de contrat



Source : Insee, recensement de la population 2008 - exploitation complémentaire

Un niveau de diplôme supérieur à Nancy

Répartition des étudiants par cursus selon le lieu d'études



Source : Rectorat, fichier SISE, année universitaire 2009/2010

Le cursus licence prédomine

Dans les universités et les grandes écoles de Lorraine, le cursus licence est celui qui accueille le plus d'étudiants. À Metz, ce constat est encore amplifié avec 69% d'inscrits en licence, contre 52% à Nancy. Sur le pôle nancéien, le cursus master est plus développé qu'à Metz, particulièrement à l'Université Henri-Poincaré et à l'INPL. Les écoles d'ingénieurs qui y sont rattachées dispensent un enseignement du cursus master.

Des filières privilégiées selon le territoire

L'étude des "sciences fondamentales et applications" concerne un quart des étudiants lorrains des universités et grandes écoles. Dans l'ensemble des domaines proposés par la principale filière lorraine, les effectifs les plus importants se situent en "sciences et technologie industrielles" et en "informatique". Les "sciences humaines et sociales" et les "sciences économiques et la gestion" les talonnent avec respectivement 15,7% et 12,1% des étudiants.

En 2009/2010, la part des étudiants dans les différentes disciplines enseignées à Nancy se distingue de celle de Metz. Les filières de la santé, "médecine", "pharmacie" et "odontologie" sont présentes uniquement à Nancy. Un étudiant nancéien sur cinq se consacre à ces disciplines. L'étude des "sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers" est également plus fréquente à Nancy (6,5% des étudiants contre 4,6% à Metz). Au contraire, à Metz, les "sciences de gestion" et l'"administration économique et sociale (AES)" sont deux fois plus représentées (19% contre 9,8% à Nancy). L'importance relative des "sciences humaines et sociales" (notamment la psychologie, la sociologie et la démographie) et des "lettres, sciences du langage et arts" est aussi accentuée à Metz.

De nombreux étudiants de nationalité étrangère

En 2009/2010, en Lorraine, 7 200 étudiants de nationalité étrangère (2) étudient au sein des universités, des IUT, de l'IUFM et des classes post-baccalauréat des lycées. Parmi eux, 6 000 fréquentent les bancs des universités de Nancy et Metz. Les universités de Nancy 1 et Nancy 2 en regroupent 3 700, contre 2 300 pour l'université Paul-Verlaine de Metz.

(2) Les étudiants de nationalité étrangère sont comptabilisés à partir des fichiers SISE et BEA. Ils ne sont pas obligatoirement titulaires du baccalauréat contrairement à la définition de l'étudiant dans le recensement de la population.

Les établissements lorrains du supérieur et plus particulièrement les facultés attirent de nombreux étudiants étrangers. Les étudiants de nationalité étrangère représentent 11% des étudiants de la région, contre 5,1% d'étrangers dans la population globale. Ils ont en moyenne deux ans de plus que l'ensemble des étudiants, car ils sont davantage présents en 2^{ème} et 3^{ème} cycles. Ils ont un niveau d'études supérieur à la moyenne des étudiants. Les cursus master et doctorat concernent respectivement 46% et 11% d'entre eux, contre 40% et 3% de l'ensemble des étudiants de la région. Pour la moitié d'entre eux, les étudiants de nationalité étrangère sont originaires du continent africain. Les autres viennent des pays d'Europe (24%), d'Asie (20%) et d'Amérique (5%).

À l'inverse de la population étudiante toutes nationalités confondues, les hommes sont majoritaires parmi les étudiants étrangers.

De faibles échanges avec les autres régions

La période d'études, comme celle de l'insertion professionnelle, correspond à une étape de la vie où les phénomènes de mobilité sont accentués. Les déplacements des étudiants se font à plus ou moins grande échelle. En 2008, la grande majorité des étudiants (84%) qui vivent en Lorraine y habitaient déjà cinq ans auparavant.

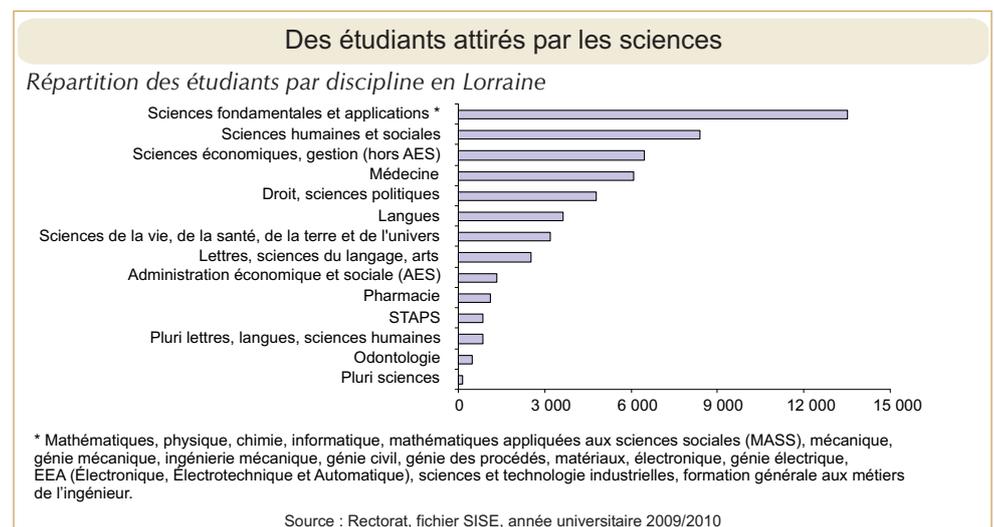
Le taux de migrations résidentielles des étudiants entre la Lorraine et le reste du territoire métropolitain est

parmi les plus faibles. Avec l'Alsace, la région se situe au 4^{ème} rang des régions les plus stables en termes de population étudiante.

Sur cinq ans, la Lorraine perd 1 700 étudiants au jeu des migrations avec les autres régions de métropole (-0,4% par an). Néanmoins, le rapport entre les arrivées et les départs est moins défavorable pour les étudiants que pour les jeunes de 16 à 29 ans ou l'ensemble de la population lorraine. Le phénomène de migrations résidentielles des étudiants aboutit sur un quinquennat à un gain de 3 200 étudiants dans l'aire urbaine de Nancy et à une perte de 400 étudiants dans l'aire de Metz.

Forte attractivité sur les étrangers

En cinq ans, 3 700 étudiants sont venus de l'étranger. Ils représentent un quart des arrivées d'étudiants en Lorraine. Concernant leur part parmi les entrants, la région se place au 4^{ème} rang, après l'Alsace, et avant Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les étrangers sont principalement originaires d'Afrique (36%), des pays de l'Union européenne (30%) et de l'Asie (19%). Le recensement de la population ne permet pas d'appréhender les départs vers l'étranger. Cependant, les étudiants partant à l'étranger semblent moins nombreux que les entrants. De ce fait, il est probable que le solde global des migrations résidentielles avec l'étranger soit positif pour la région.



Des mobilités vers les pôles plus importants

Les mobilités des étudiants permettent d'apprécier le rayonnement des pôles d'enseignement. Entre 2003 et 2008, la Lorraine a attiré dans ses établissements d'enseignement supérieur plus de 18 400 jeunes qui résidaient hors-région. Cinq ans auparavant, ces étudiants résidaient principalement à l'étranger, en Champagne-Ardenne, en Île-de-France ou en Alsace. En sens inverse, les 14 900 départs de Lorraine vers d'autres régions (hors étranger) profitent surtout à l'Alsace, à l'Île-de-France et à Rhône-Alpes. Les échanges régionaux aboutissent pour la Lorraine à un bénéfice vis-à-vis de la Champagne-Ardenne (+1 500 étudiants) et de la Franche-Comté (+550), mais à des déficits avec l'Alsace (-2 000) et l'Île-de-France (-750).

La taille des villes dans les régions a une influence sur l'offre d'enseignement et conditionne en grande partie l'attractivité des pôles. Les étudiants viennent généralement des régions limitrophes et se dirigent vers un pôle plus important. Tout comme la taille des villes, l'importance des pôles d'enseignement est un facteur d'attractivité. Au sein de la Lorraine, les mobilités entre les aires urbaines de Nancy et de Metz affichent un déséquilibre de 2 200 étudiants en faveur de Nancy, dû à sa suprématie dans les formations médicales.

Attrait moindre des diplômés pour la Lorraine

Le changement de lieu d'études peut être choisi, ou contraint en l'absence d'offre de formation adéquate. Le choix varie en fonction des caractéristiques de l'étudiant (sexe, âge, nationalité, catégorie socioprofessionnelle des parents), mais aussi de son parcours de formation (cursus, type d'établissement) et de son environnement (importance de la ville).

La Lorraine attire proportionnellement moins d'étudiants diplômés du supérieur que les autres régions de métropole (hors DOM et étrangers).

Elle se situe en 19^{ème} position sur 22 (l'Alsace est au 6^{ème} rang), avec un taux de 43,1% d'entrants diplômés du supérieur.

Les étudiants mobiles, plus diplômés

Entre 2003 et 2008, les étudiants qui quittent la Lorraine sont 49,3% à posséder un diplôme du supérieur, contre 43,1% de ceux qui s'y installent. Les étudiants stables sont diplômés du supérieur à 32,8%. Globalement, les échanges avec les autres régions de métropole se traduisent pour la Lorraine par des gains pour les bacheliers généraux et des pertes pour les titulaires des autres diplômes (bac technologique ou professionnel, diplôme universitaire de 1^{er} cycle et diplôme universitaire de 2^{ème} et 3^{ème} cycles).

Au niveau régional, les étudiants mobiles ont en moyenne un an de plus que les étudiants stables. La part des étudiants mobiles s'accroît avec l'âge. Les arrivants représentent 20% des étudiants de 20 ans et 40% des étudiants de 29 ans. Pour les sortants, la proportion s'accroît jusqu'à 23 ans et se stabilise ensuite.

Étant donné la répartition des étudiants par âge, les mobilités des étudiants de 19 à 23 ans sont les plus conséquentes. Cette tranche d'âge concentre les trois quarts des gains d'effectifs étudiants, si l'on considère l'ensemble des mobilités (hors départs à l'étranger, non connus).

Le taux d'entrée des femmes dans la région est inférieur de 2,4 points à celui des hommes. En revanche, les comportements des hommes et des femmes sont proches sur le taux de sortie. Le caractère attractif des pôles d'enseignement de la région opère davantage sur les hommes, ce qui peut être lié au poids de filières plus masculines.

Mobilité accentuée dans les filières sélectives

L'attractivité des établissements repose sur la nature de la formation et sa répartition géographique. L'importance relative de ces formations sur le territoire et la renommée des

établissements expliquent en grande partie l'éloignement des mobilités estudiantines. Les grandes écoles sont les établissements lorrains du supérieur (hors classes post-baccalauréat des lycées) les plus attractifs vis-à-vis de l'extérieur. Parmi les inscrits, 62% ont changé d'académie, ces écoles ayant un recrutement national par concours en fin de classe préparatoire aux grandes écoles (notamment pour les écoles de l'INPL). L'attractivité s'étend alors au-delà des limites régionales. Les universités de Nancy 1, Nancy 2 et Metz détiennent respectivement 17%, 14% et 9% d'étudiants entrant en Lorraine dans leurs effectifs. Parmi les inscrits en licence, 12% seulement sont originaires d'une autre région ou de l'étranger. En master et en doctorat, cette proportion atteint respectivement 28% et 25%. L'attractivité des IUT lorrains est légèrement supérieure à celle de l'université (+0,4 point).

Les néo-bacheliers sont les plus nombreux à s'inscrire en Lorraine. Ils représentent 42% des entrants, devant les étudiants sortant de classe préparatoire (11%) et les diplômés de licence (10%). Cependant, les plus forts taux d'entrants se rapportent aux étudiants sortant de classe préparatoire et aux ingénieurs diplômés (respectivement 82% et 40% de leur catégorie).

La notoriété et les taux de réussite des établissements sont des éléments considérés par les étudiants lorsqu'ils n'ont pas de contraintes budgétaires. Ces critères, déconnectés de la vision géographique habituelle, sont d'autant plus importants pour les étudiants ayant des niveaux d'études élevés.

Un effet du milieu socioéconomique

L'environnement familial influence aussi sur le processus de mobilité. Le lieu de résidence familial, la mobilité des parents, le degré d'autonomie laissé aux étudiants, la connaissance plus ou moins large des structures de formation ne sont pas neutres, mais ces facteurs ne sont pas tous mesurables. La catégorie socioprofessionnelle des parents influence fortement la

mobilité des étudiants lorrains. Les enfants d'agriculteurs, de cadres, de professions libérales et de professeurs ont des forts taux d'entrants dans la région.

À l'opposé, les enfants d'ouvriers et d'employés ont les taux d'entrants les plus faibles, deux fois inférieurs aux premiers. Toutefois, la forte mobilité des enfants d'agriculteurs s'explique par la résidence des parents loin des pôles d'étu-

des. Les familles d'agriculteurs vivent pour 34% d'entre elles dans un espace rural contre seulement 12% des familles toutes catégories confondues.

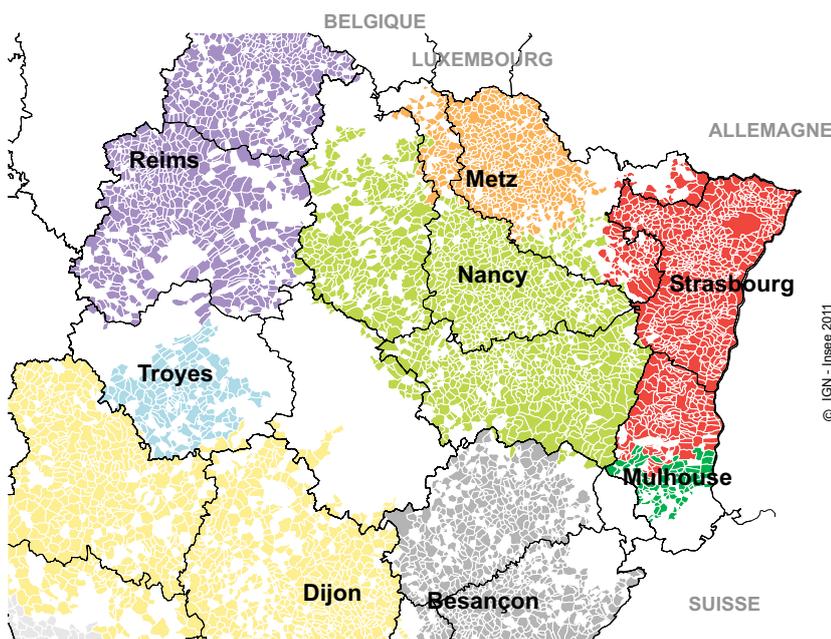
Nancy : un recrutement plus large

En Lorraine, le recrutement géographique dans l'enseignement supérieur est majoritairement régional.

Deux grands pôles d'enseignement, Nancy et Metz, existent dans la région. Le rayonnement de Nancy couvre trois départements de la région : la Meurthe-et-Moselle, la Meuse et les Vosges.

La zone d'influence de Metz, quant à elle, s'étend sur une grande moitié ouest de la Moselle et sur la pointe nord de la Meurthe-et-Moselle.

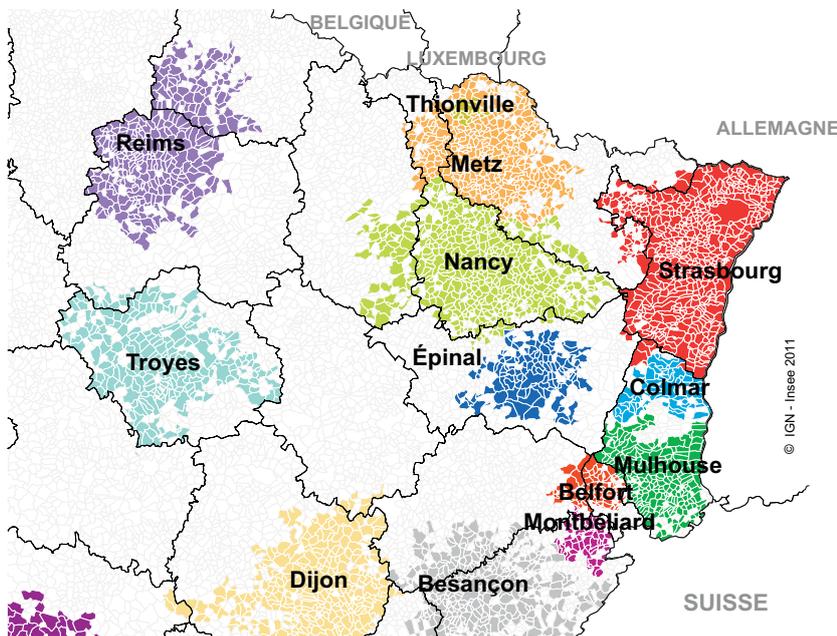
Bassins de recrutement : une large polarisation sur Nancy



Note de lecture : le rattachement d'une commune à un bassin de recrutement signifie que plus de 40% des étudiants qui résidaient dans la commune cinq ans auparavant étudient en 2008 dans ce bassin. Les bassins de recrutement reflètent la concurrence et le rayonnement des pôles d'enseignement.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Des bassins de fréquentation centrés sur le sillon lorrain



Note de lecture : le rattachement d'une commune à un bassin de fréquentation signifie que plus de 40% des étudiants qui résident dans la commune, étudient en 2008 dans ce bassin. Les bassins de fréquentation reflètent les trajectoires domicile-études des étudiants. Ceux de Nancy, Metz, Épinal et Thionville sont représentés dans la région. Le lieu d'études est englobé par une zone de résidence plus ou moins lointaine selon l'importance des bassins.

Source : Insee, recensement de la population 2008

Des projections en légère baisse

À l'horizon 2020, le nombre d'étudiants de l'académie de Nancy-Metz pourrait diminuer de 1 100 (hors écoles). Cette projection émane d'un scénario tendanciel réalisé par le Rectorat à partir d'hypothèses sur l'évolution de la population scolaire, estimée à partir de l'évolution démographique pour les classes d'âge correspondantes. Toutefois,

ce modèle ne prend pas en compte les flux migratoires des étudiants.

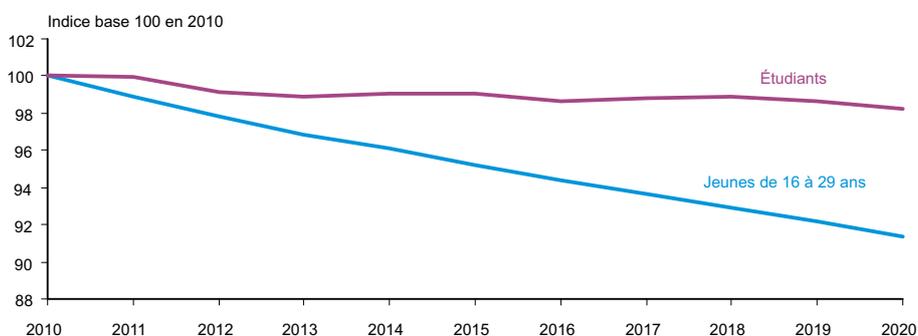
La génération des 16-29 ans potentiellement en études dans la région se contracterait de 8,7% en dix ans. La principale cause est la diminution du nombre des naissances entre 1990 et 2000, suivie de l'impact négatif des flux migratoires en Lorraine. Néanmoins, les effets de l'encouragement des poursuites d'études jusqu'au baccalauréat devraient permettre de minimiser le

recul pour aboutir à une baisse de 1,7% du nombre d'étudiants sur dix ans.

Sur la période 2010-2014, la baisse s'établirait à 0,9%. D'après les hypothèses d'orientation vers les différents types d'établissements, les filières IUT, STS et classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) seraient affectées par la réduction des effectifs (avec respectivement -5,5%, -5,4% et -4,1% sur quatre ans). Au contraire, les inscriptions à l'université (hors IUT) progresseraient très faiblement (+0,5%).

Une diminution limitée par la hausse des effectifs de bacheliers

Projections des effectifs d'étudiants en Lorraine



Sources : MESR, Modèle Prevsup de projections des effectifs d'étudiants - Insee, Modèle Omphale de projections démographiques

Un environnement en mutation

En Lorraine, le paysage de l'enseignement supérieur est en profonde mutation, ce qui pourrait renforcer l'attractivité existante. Les effets ne peuvent cependant pas être pris en compte car non quantifiables dans ces projections. Le regroupement des universités de la région en 2012, avec la reconnaissance de l'Université de Lorraine parmi les 12 sites universitaires français d'excellence, pourrait générer une augmentation du nombre d'étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycles, notamment des étrangers.

L'université de Lorraine parmi les "12 campus du 21^{ème} siècle"

L'opération Campus va permettre l'émergence de douze sites universitaires d'excellence. Ils seront la vitrine de la France, l'objectif étant de pouvoir rivaliser avec les meilleures universités européennes. L'Université de Lorraine*, constituée grâce à l'appui du PRES (Pôle de recherche et d'enseignement supérieur), devrait renforcer l'attractivité du sillon lorrain et élargir son rayonnement au-delà des limites régionales et nationales. Sur le quart nord-est de la France, ce grand établissement sera en concurrence directe avec l'université de Strasbourg.

* En 2012, l'Université de Lorraine réunira en un seul établissement l'Institut National Polytechnique de Lorraine, l'Université Henri-Poincaré-Nancy 1, l'Université Nancy 2 et l'Université Paul-Verlaine-Metz.

Note méthodologique

En se basant sur le constat de 2010, des projections de population sont réalisées au moyen d'une application (Prevsup) fournie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR).

Cette application vise à réaliser des projections d'effectifs en utilisant une méthodologie identique pour toutes les académies, tout en offrant la possibilité de modifier les hypothèses de départ. La méthode consiste à estimer les effectifs d'étudiants en s'appuyant sur les projections d'effectifs des classes de terminale à partir d'hypothèses sur l'évolution de certains paramètres observés sur les années antérieures.

Les résultats des projections dépendent donc :

- de la période dite de "référence" sur laquelle les hypothèses ont été faites : reconduction des taux observés sur les dernières années ;
- mais également des taux de passage dans l'enseignement supérieur.

Le scénario de projection retenu dans l'étude est basé sur l'hypothèse suivante :

- maintien des taux de poursuite de l'enseignement supérieur quelle que soit la filière.

Les résultats du modèle donnent des prévisions sur le nombre d'étudiants à l'horizon de dix ans mais sont à utiliser avec précaution, notamment pour les années 2014 à 2020.

Savoir plus :

- "Combien d'étudiants en Lorraine en 2015 ?", Henry-Wittmann M.-V., Millet C., Neiss M., Thomas S., Insee Économie Lorraine, n° 32, juin 2005.

- "Les jeunes de 16 à 25 ans : un atout pour la Lorraine", Conseil Économique et Social de Lorraine, tome 1, septembre 2007.

- "L'enseignement supérieur à l'horizon 2030 (Vol. 1) : Démographie", OCDE, 2008.

- "Approches de la mobilité étudiante", Groupe de travail sur l'enseignement supérieur (GTES), Net.Doc n° 48, Céreq, janvier 2009.

Site internet :

- www.insee.fr

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN

Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2011

Un autre projet en cours impactera le panorama : la création du campus Artem (Art, Technologie et Management) qui regroupera, en un même site nancéien, école d'art (École nationale supérieure d'art de Nancy), école d'ingénieurs (École nationale supérieure des Mines) et école de commerce (ICN Business School, ex-Institut Commercial de Nancy). Ce renforcement sera accentué à l'échelle européenne par

la collaboration au sein d'un concept d'Université de la Grande Région (Sarrebriick, Liège, Luxembourg, Trèves et Kaiserslautern avec l'Université de Lorraine).

Sources

Source Insee : le recensement de la population

Un étudiant, au sens du recensement de la population, est un jeune de 16 à 29 ans inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et dont le niveau de diplôme est au moins équivalent au baccalauréat.

Étudiant en emploi : le nouveau recensement de la population permet désormais de mesurer le travail des étudiants. Depuis 2004, tous les étudiants qui travaillent au moment de l'enquête (en début d'année) sont comptabilisés, même s'ils ont un emploi occasionnel. Cependant le travail saisonnier ou ponctuel, fréquent chez les étudiants, n'est pas pris en compte dans ces statistiques.

Source Rectorat : SISE (Système d'Information pour le Suivi des Étudiants) - Année 2009/2010

L'enquête SISE recense, au travers des inscriptions prises, les étudiants inscrits dans les principaux établissements universitaires.

Les étudiants inscrits proviennent :

- d'universités publiques (y compris les IUT) ;
- d'instituts nationaux polytechniques (INPL Nancy) ;
- des IUFM (rattachés ou non à une université) ;
- des écoles d'ingénieurs.

Source Rectorat : BEA (Base Élèves Académique) - Année 2010/2011

Cette source regroupe les étudiants inscrits en STS et dans les classes préparatoires aux grandes écoles (classes post-baccalauréat des lycées).

Mobilités résidentielles

Il s'agit des changements de lieu de résidence entre deux territoires, par exemple entre régions. Ces mobilités sont estimées grâce à la question du bulletin individuel du Recensement de la population : "Où habitez-vous il y a 5 ans ?".

Cette question permet de comptabiliser les migrants pour un territoire donné. Les migrations intermédiaires qui ont pu se produire pendant l'intervalle des 5 années ne peuvent être prises en compte.

La terminologie utilisée dans l'étude est la suivante :

Les arrivants (ou entrants) sont les personnes qui résident en Lorraine au moment du recensement et n'y habitaient pas 5 ans auparavant.

Les sortants (ou partants) sont les personnes résidant hors Lorraine au moment du recensement et qui y habitaient 5 ans auparavant.

Les migrants regroupent les arrivants et les sortants.

Les stables sont les personnes résidant en Lorraine lors du recensement et qui y résidaient aussi 5 ans auparavant.

Solde migratoire : pour un territoire donné, le solde migratoire correspond à la différence entre le nombre d'arrivants dans ce territoire et le nombre de sortants de ce territoire.

Taux d'entrée = entrants / (entrants + stables)

Taux de sortie = sortants / (sortants + stables)

Taux de stables = stables / (sortants + stables)